

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA

GAZETTE DES FAMILLES

Canadiennes et Acadiennes,

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 4. Cap Rouge, 31 Mars 1873. No. 12.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE: L'ABBÉ N. A. LECLERC.

SOMMAIRE:

Treizième entretien sur la famille.—Causerie.—Nécrologies.—Monde religieux.

Treizième entretien sur la Famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS

Troisième devoir.—De la surveillance.

Parlons maintenant de la surveillance que les parents sont obligés d'exercer sur les veillées, dans lesquelles leurs enfants peuvent se rencontrer.

Il y a des localités où les familles se réunissent en grand nombre, pour passer les longues soirées d'hiver, et si les parents n'exercent pas une surveillance très exacte sur ces réunions, elles deviennent presque toujours de grands foyers de désordres. En effet, que se passe-t-il d'ordinaire, dans ces soirées? On y chante les

chansons les plus ignobles, on y raconte les histoires les plus scandaleuses, on y tient les propos les plus indécents ; on y fait les jeux les plus inconvenants et les plus dangereux ; enfin, on s'y amuse au profit des plus mauvaises passions, et du terrible ennemi de notre salut ; aussi, on se sépare rarement, sans que les plus grands désordres ne viennent couronner ces réunions sataniques. On ne devrait jamais permettre ces assemblées, quand on a la conscience de sa responsabilité ; on les parents ne devraient jamais laisser aller leurs enfants, sans les y accompagner, pour les surveiller de près.

Chefs de famille, qui ouvrez vos maisons à ces grandes réunions, comprenez bien que vous êtes responsables devant Dieu, et devant la société de tout le mal qui s'y fait, par suite de votre négligence à les surveiller, ou de votre faiblesse à reprendre les coupables. Une mauvaise parole, est prononcée devant un jeune homme, une jeune fille, elle empoisonne leur cœur ; ce scandale est à votre charge, vous en rendrez compte au jugement que vous aurez à subir à votre mort. Des chansons lassives, des historiettes sales et impures, salissent toutes les oreilles, portent la mort dans les âmes de ceux qui les entendent ; ces désastres irréparables et mille fois plus déplorable que ne serait la mort corporelle de tous les assistants, sont encore à votre charge ; et Dieu, dans sa colère, vous forcera encore de rendre compte de tous ces péchés commis en votre présence ; dans votre maison. Ah ! Pères et mères, si vous y réflé-

chissiez sérieusement, comme vous auriez horreur de ces réunions, et loin de les favoriser, comme vous vous efforceriez d'en éloigner vos enfants !

Si la bienséance vous met dans la nécessité d'avoir chez vous des réunions de parents et d'amis, faites en sorte que tout s'y passe dans l'ordre le plus parfait, que les chants, les discours, les amusements soient de ceux qui conviennent à des chrétiens, à des disciples de Jésus ; et que chacun puisse dire ; cette histoire que je raconte, cet entretien, ces chants, je n'en aurai aucun regret à l'heure de ma mort.

Dans ces assemblées, il faut veiller jusque sur les places qu'occupent votre jeune garçon, votre jeune fille. Le voisinage d'un jeune homme malhonnête, d'une jeune personne volage, peut suffire pour les perdre à tout jamais.

Heureusement que toutes les réunions ne se ressemblent pas ; et nous avons pu constater, quoique rarement, que dans certaines maisons, ces veillées sont très édifiantes, et ressemblent aux assemblées des premiers chrétiens. Là, tous les hommes sont placés d'un côté, et les femmes de l'autre ; les jeunes gens ne se parlent jamais entr'eux, sans que tout le monde puisse les entendre. Nous avons même connu une famille où, lorsque les parents et amis étaient arrivés, on commençait par faire une lecture pieuse, et réciter le chapelet. Après de semblables exercices, le diable ne trouvait plus accès dans cette société, et tout s'y passait à l'édification et au profit de tous les assistants ;

et cela n'empêchait pas qu'on s'amusât bien mieux que dans les réunions les plus dissolues. La joie y était plus pure, la gaité plus franche, et le sommeil qui suivait, était paisible et sans ces remords cuisants qui empoisonnent l'existence. Nous avons appris avec plaisir, que dans une de ces saintes réunions, un mal appris, ayant eu l'audace de proférer un propos indécent, la porte lui fut immédiatement ouverte, avec injonction de ne jamais paraître dans cette famille.

Tous ceux qui portent sur leur front le signe adorable de la croix, et dans leur cœur le caractère ineffaçable du chrétien, ne devraient-ils pas agir ainsi? Outre l'obligation de la conscience, l'honneur seule devrait leur imposer une semblable obligation.

Les parents doivent encore veiller à ce que leurs enfants ne fréquentent ni les cantines, ni les cabarets; car, ils doivent le reconnaître; ces lieux sont pour ceux qui ont l'habitude de les fréquenter, le tombeau de leur vertu, de leur honneur, de leur fortune, de leur santé, et quelquefois même, de leur vie. En effet, les malheureux jeunes gens qui fréquentent ces dangereuses maisons, y entendent toutes sortes de mauvais discours, les chants les plus lubriques et les plus malhonnêtes. Souvent, ils y voient des abominations; car, c'est là que se forment les projets les plus diaboliques; que se contracte l'habitude si funeste de l'ivrognerie, qui est la source de tant de désordres, et de tant de malheurs, pour tous ceux qui en sont les tristes esclaves.

Pères et mères, retenez bien ceci : pour que vos enfants puissent fréquenter les tavernes, il faut de l'argent ; et comme généralement parlant, ils en ont peu, pour s'en procurer ils vous volent vos grains, ou autres effets qu'ils vendent à vil prix ; et lorsque ces fraudes chez vous sont découvertes, ou ne suffisent plus, alors, ils portent plus loin leur convoitise, et vont voler les étrangers. Il y a, dans les prisons, et le pénitencier, une multitude de voleurs et de scélérats, dont la vie criminelle n'a pas eü d'autres commencements. Oui, disons-le avec une profonde douleur ; cette fréquentation des cabarets et de tous les lieux de bas étage, qui est devenue si générale aujourd'hui, est bien l'une des plaies les plus profondes et les plus dangereuses de notre époque.

Et à qui la faute de ce malheur, dont les suites funestes sont incalculables pour les familles et la société ? C'est vous, chefs de famille qui devez vous frapper la poitrine, car vous êtes les premiers et les plus grands coupables. Et c'est bien là où vous êtes punis par où vous avez péché. Vous avez commencé par profaner la Croix, cet emblème sacré de la belle société de tempérance, vous avez profité du temps des élections, pour vous vantrer dans la fange de l'ivrognerie ; vos enfants vous ont vu dans cet état de profonde dégradation : et ils se sont dit : " faisons comme nos pères ; " et ils ont pris le chemin des cabarets. Ah ! qu'ils vous ferois payer cher, le scandale que vous leur avez donné ! car, ne l'oubliez pas ; vous serez les premières victimes de leurs déportements. Et

vous, aussi, mères malheureuses et aveugles, vous payerez au centuple l'immense imprudence que vous commettez, en soustrayant l'argent de votre mari, pour le donner à vos enfants, pour leur fournir le moyen de boire, ou de se salir, dans les lieux de prostitution !

Il y a quelques mois, nous nous trouvions dans une localité où se faisait l'élection d'un membre pour les Communes ; voici le spectacle dont nous fûmes en partie témoin, et dont le reste nous fut raconté dès le lendemain matin : Un père qui, jusque là avait passé pour respectable, vendit sa voix, pour quelques misérables piastres, et cinq à six verres de boisson ; le midi, il était mort-ivre. Son fils âgé de dix-sept ans, à la vue de ce spectacle qui aurait dû le glacer d'horreur, va trouver sa mère, et lui demande quelques sous, pour aller prendre un verre avec ses amis ; cette malheureuse lui donne une piastre. Voyons maintenant comme tous furent payés de leur imprudence. A six heures du soir, le diable était dans cette maison. Le mari, comme un lion furieux, se jeta sur sa femme, et lui mit la figure noire comme un fond de cheminée ; aux cris que poussait cette infortunée, le fils, ivre aussi, accourt, saisit le tisonnier, pour assommer son père ; mais, comme il avait la vue troublée, il manque son coup, et frappe sur le bras de sa mère, et lui fait une fracture dont elle se sentira longtemps. Devenu de plus en plus furieux, ce fils dénaturé saisit un couteau, et tranche un morceau de chair, sur la cuisse de son père. Cette scène épouvantable se serait probablement terminée par

un ou deux meurtres, si les voisins attirés par les cris et le vacarme, n'étaient accourus pour mettre fin à cette lutte infernale.

Quels étaient les grands coupables, dans cette famille? Le père, d'abord, qui avait scandalisé son fils, la mère ensuite, qui lui avait fourni les moyens de donner la mort à son âme, en s'enivrant; et les châtimens qui sont tombés sur eux, dans cette occasion, ne sont qu'une faible partie des peines qu'ils se sont attirées, par leur criminelle imprudence.

Pères et mères, que ce fait si atroce, mais qui aurait pu avoir des suites beaucoup plus déplorable, vous ouvre donc les yeux, et vous fasse enfin prendre l'inébranlable résolution d'être fidèles aux solennelles promesses que vous avez faites aux pieds de la Croix, et de ne jamais permettre à vos enfans d'aller aux cabarets.

— 000 —

CAUSERIE.

Le curé et ses habitans.

LES ÉLECTIONS.

M. le curé.—Quel sujet d'entretien allons-nous prendre ce soir?

Un habitant.—Monsieur le curé, je crois en avoir trouvé un tout préparé, J'ai lu dans un journal que vous m'avez passé, une lettre de MM. les curés du comté de Québec qui me paraît très importante, et qui peut faire un beau sujet de conversation. Mais, comme je ne suis

pas assez instruit, pour parler longtemps, sur un semblable sujet, dites-nous vous-même, Monsieur le curé, ce que vous en pensez.

M. le curé.—Moi, j'ai applaudi de tout cœur, en lisant le document auquel vous faites allusion, et je me suis dit : Voilà encore une preuve éclatante, que le clergé est toujours à la tête des bonnes et louables entreprises. Comme leur auguste Chef, Pie IX, et leurs vénérables Evêques, les curés du Canada, ne craignent point d'élever la voix, pour flétrir les démarches criminelles des grands comme des petits, des électeurs comme de ceux qui sollicitent leurs suffrages, des faibles comme des puissants. L'écrit de MM. les curés renferme une terrible leçon, et devrait faire trembler tous ceux qui, jusqu'à ce jour, n'ont pas craint d'acheter les consciences, et de jeter le trouble et le désordre au sein de nos populations, en leur jetant, comme appas, leur argent, et en les abreuvant de whiskey

Un habitant.—Croiriez-vous, Monsieur le curé, que j'ai entendu quelqu'un dire, après la lecture de cette belle lettre : Moi, depuis douze ans, je me suis toujours vendu, et je me vendrai encore, et ce ne sont pas les curés qui m'empêcheront, d'accepter de l'argent, et de la boisson, quand on m'en offrira. En entendant un semblable langage, qui se tenait devant des enfants, je me suis éloigné de dégoût.

M. le curé.—Et vous aviez raison ; mais, que n'avez-vous demandé à ce pauvre homme, s'il était bien plus riche, depuis qu'il s'offre en vente, comme un vil animal ?

Pour vous former une juste opinion sur cette matière, et pour vous offrir des arguments contre ceux qui déraisonnent sur ce sujet, comme sur tant d'autres, écoutez une belle petite histoire, que vous avez peut être entendu lire, sans la remarquer : Du temps de St. Pierre, vivait un fameux magicien, nommé Simon. Ce magicien voyant les miracles que faisaient les apôtres, vint trouver leur chef, lui offrit de l'argent, pour obtenir les dons du St. Esprit, et le pouvoir de faire des prodiges. En entendant un semblable propos, St. Pierre jette un regard plein d'indignation sur son interlocuteur, et lui dit : Vas, malheureux, et que ton argent périsse avec toi ! Quelques jours plus tard, cette malédiction avait son effet, et le malheureux périssait avec son argent. L'argent que l'on vous offre, en échange de votre conscience, est aussi une monnaie maudite, qui vous fera périr, si vous l'acceptez. L'Écriture Sainte nous dit que l'argent mal acquis, est comme un charbon ardent qui consume tout ce qui se trouve dans la maison de celui qui l'y introduit. Jamais argent n'est plus mal acquis, que celui que l'on reçoit, en échange de sa liberté et de son vote, et il est chargé de la ma'édiction de Dieu, qui pèsera lourdement sur le père et les enfants. Ceux qui se vendent, se font donc un tort réel, puis qu'ils introduisent dans leur demeure, un élément destructeur, une arme dangereuse qui se dressera, tôt ou tard, contre eux. Mais leur mauvaise action à de terribles conséquences pour la société toute entière, surtout lorsque ce honteux trafic prend de l'extension. Quel

est l'homme qui est assez aveuglé et même assez fou, pour croire que c'est pour ses beaux yeux, que M. F..... leur offre de l'argent. M. F..... veut se faire élire à tout prix, parcequ'il soit qu'une fois élu, il pourra trouver les moyens de se rembourser, et ensuite, sacrifier la fortune. Alors, il se moquera de vous, et vous forcera de restituer ce que vous avez accepté comme un don. Et savez-vous comment tout cela pourra s'exécuter? M. F..... se dédommagera, et s'enrichira aux dépens des revenus du pays, et comme il aura beaucoup d'imitateurs, ces revenus deviendront insuffisants, et il faudra les accroître, en vous faisant payer le double les effets dont vous avez journellement besoin. A la vue de ces exactions, de prétendus amis feindront de venir à votre secours, et crieront bien fort ! Pauvres cultivateurs, pauvres Jean-Baptiste, on vous pille, on vous arrache ce que vous récoltez à la sueur de votre front ; chassez ces *ventrus*, et acceptez des hommes indépendants comme nous, qui vous offrons la richesse, la liberté, la fraternité et l'égalité, etc. Ces braillards pharisaïques vous offrent aussi de l'argent, et s'ils arrivent, ils achèvent de vous tondre. Nous avons eu des exemples frappants de ces faits, depuis notre union avec le Haut-Canada.

Mes amis, soyez certains que le parti le plus honnête vous exploitera, tant qu'il sera forcé de faire les élections avec de l'argent et de la boisson. Donc, si vous voulez avoir un gouvernement honnête et qui emploie vos revenus à votre profit, rejetez avec indignation et mépris tous ceux qui veulent acheter vos suffrages.

Voici une histoire très édifiante: Il y a quelques années, un homme puissamment riche et qui s'est enrichi aux dépens du Grand Tronc, qui sait bien nous faire payer ses dépenses extravagantes, acheta, pour quelques milliers de piastres, un comté du district de Montréal. Le jour de la proclamation arrivé, notre homme se rendit au chef-lieu, pour s'entendre proclamer élu. En arrivant sur un quai, à quelque distance de l'église, il rencontra une foule de ses électeurs qui venaient à sa rencontre, pour l'honorer et lui faire un triomphe. Mais, il ne fit aucun cas de cette démonstration. Rendu au *husting*, il entend l'officier-rapporteur déclarer emphatiquement: " M. H..... est l'élu du comté, il est notre digne représentant ? " Cet élu, ce digne représentant fit un tout petit discours, qui aurait cependant, dû faire entrer ses électeurs sous terre..... Messieurs, je ne suis pas l'élu de ce comté, mais l'élu de mon argent. Voici maintenant la ligne de conduite que je tiendrai en chambre: je travaillerai d'abord à couvrir mes dépenses d'élection, et ensuite, si j'ai du temps de reste, je travaillerai pour vous. Bonjour, sans remerciements, car je ne vous en dois pas."

Les habitants.—Voilà des gens bien payés!

M. le Curé.—Cependant, malgré cet affront, ces électeurs sont descendus si bas, surtout les chefs, qu'ils ont continués à se vendre à toutes les élections, qui ont eu lieu depuis, mais il faut avouer que M. H..... s'est montré plus poli, dans la dernière lutte électorale, car il avait un opposant qui lui a donné du fil à tordre, et qui

l'aurait emporté, si les sacs d'écus n'avaient pas été encore plus renflés qu'à l'ordinaire. Laissez arriver ce brave homme jusqu'au coffre public, et vous verrez s'il saura vous tondre ras, et même, s'il ne vous écorchera pas la peau. Ce que je dis de celui-ci, je le dis également de tous ceux qui se font élire à force de moyens de corruption.

Les habitants.—Il est donc vrai de dire que la farine du diable s'en retourne en son ?

M. le Curé.—Non seulement cela, mais encore, elle devient une pâte malsaine qui empoisonne tous ceux qui s'en nourrissent, et les met sur les dents.

On a l'audace de vous offrir de l'argent, de la boisson, en retour de votre liberté ! comme prix de votre conscience ! Quelle effronterie ! quelle insulte ! Pour un homme d'honneur, pour quelqu'un qui a la conscience de sa dignité, en faut-il davantage, pour soulever toute son indignation, et faire bouillonner son sang dans ses veines ! si ces hommes avaient la hardiesse d'entrer chez vous, pour insulter vos femmes et vos filles, pourriez-vous contenir votre juste colère, et votre premier mouvement ne serait-il pas de vous ruer sur eux, et de les chasser ignominieusement de votre demeure ! L'insulte que l'on vous fait, en vous offrant de l'argent, de la boisson, s'adresse à quelque chose de bien plus précieux, de bien plus noble que ces objets de votre légitime affection. C'est à votre âme que l'on s'attaque, c'est elle que l'on veut avilir, traîner dans la boue ; c'est cette image de la divinité que l'on veut déchirer !

On vous offre de la boisson, pour vous priver d'un des plus beaux dons du Ciel, la raison, on veut vous mettre au rang de la brute, en vous enlevant votre liberté; car l'homme ivre est privé de la liberté de faire un choix judicieux et honnête, il agit machinalement, comme un automate; il va où on le mène, et il n'a de maître que sa passion brutale, et les tyrans qui ont enchaîné sa volonté? Ah! que l'on a peu d'esprit, lorsque l'on a plus que celui que l'on tire des cruches et des tonneaux! Et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que cette boisson, tout en vous dégradant, vous fait croire que vous êtes devenus plus hommes, plus forts. Un homme ivre se croit riche, puissant, spirituel, et il est prêt à braver tous les dangers. Aussi, voyez comme il frappe à gauche, à droite; comme il s'attaque à ses amis, à ses parents, aux personnes qui lui sont les plus chères. Dire qu'un homme ivre est une brute; c'est demeurer au-dessous de la vérité; il est descendu plus bas que la brute; car celle-ci abandonnée par son maître, aura l'instinct de retourner à son logis, tandis que le premier restera souvent où l'aura conduit sa passion. Sans avoir l'esprit d'un Irlandais, qui avait bu outre mesure, il l'imitera dans son inertie: cet enfant de l'Irlande qui se tenait appuyé contre un mur, dit à ceux qui se moquaient de lui: " Ne riez pas, j'ai été trompé; on m'a dit qu'un verre de vin fortifié; en voilà au moins vingt que je prends, et je ne puis me tenir debout; ce disant, il tomba lourd comme une roche, sur le sol, et y demeura jusqu'à ce que la police vint l'enlever, comme on

enlève une nuisance publique, qui se trouve sur la route.

Voilà encore une petite histoire qui va vous faire toucher du doigt, le manège de ceux qui mettent les électeurs à l'enchère, et qui se conduisent à leur égard, comme s'il s'agissait d'un troupeau de moutons ou autre bétail : Dans la grande ville de Paris, il y a des maisons où l'on exerce une singulière industrie, envers les étrangers. On va les rencontrer dans les rues ; on les salue avec la plus extrême politesse, on les traite comme de vieux amis, quoiqu'on ne les ait jamais vus ; enfin, on fait tant et si bien que souvent on les décide à accepter une hospitalité qu'on s'efforce de rendre très agréable. Le malheureux qui se laisse prendre, est loin de se douter de ce qui va lui arriver. Et comment, pourrait-il soupçonner une intrigue et un malheur, quand il se voit porter sur la main, introduit à une table somptueusement servie, et qu'il n'entend de toute part, que les propos les plus flatteurs, les paroles les plus amicales.

Quand le moment du sommeil est arrivé, on conduit cet hôte dans une chambre à coucher, meublée avec un goût exquis ; ici se voit une cassette en bois précieux, pour y déposer son portefeuille et son argent, là est une armoire où tous les habits ont leur place marquée ; enfin, rien ne manque pour surprendre la bonne foi de cet étranger, qui ne peut s'empêcher de dire intérieurement : Quels braves gens ! que la vie est douce ici ! c'est un vrai paradis terrestre ! encore quelques minutes, et ce malheureux changera de langage. Quand notre homme

déposé tous les objets qu'il porte sur lui, et a dépouillé ses habits, il se jette, sans défiance et même avec empressement, dans les draps soyeux qui sont ouverts devant lui. Mais, aussitôt un cri sourd se fait entendre, il est instantanément étouffé. Voici ce qui est arrivé : le lit appuyé sur une trappe que fait mouvoir un ressort, est renversé à l'instant, et notre homme est précipité à l'instant, par un conduit caché, dans la rue, n'ayant pour cacher sa honte, que ses habits de nuit. Pour surcroit de malheur, des prétendus hommes de police, viennent s'emparer de lui, et le conduisent, en lui couvrant les yeux, par des rues détournés, assez loin, pour qu'il ne puisse pas reconnaître le palais où il a été reçu.

Les habitants.—Pauvre malheureux !

M. le Curé.—Qu'il y en a, parmi nous, des malheureux de cette espèce ; car l'histoire de cet étranger est celle de la plupart de ceux qui se vendent, pendant les élections. On vient à eux avec des paroles mielleuses, on leur presse la main, on leur promet mer et monde, on a l'épine dorsale flexible comme une mise de fouet. Vous croyez à la sincérité de ces beaux Messieurs, vous acceptez leur argent et leur drogue, puis, vous vous frottez les mains, comme si vous étiez le plus heureux des mortels. Mais, allez dormir, et à votre reveil ou le lendemain de ce beau jour, en lisant dans les rapports de Chambre, les estimés parlementaires, vous verrez que vous avez été plutôt dépouillés qu'enrichis, et vous comprendrez que ceux qui vous ont achetés se vendent à leur

tour, et que tout cela se fait à vos dépens. Vous aussi, vous avez été ignominieusement trompés, et, au moment où vous vous croyez riches, vous êtes jetés sur le grand chemin, en habits de nuit.

Un habitant.—Quant à moi, j'ai connu un homme qui faisait profession de se vendre, à toutes les élections, et qui est aujourd'hui, réduit à la dernière pauvreté.

M. le Curé.—On pourrait se consoler de ces cas particuliers, si le mal ne devenait général, et si la société entière n'était menacée d'une ruine complète, en trempant ses mains dans un aussi dégoûtant tripotage. Mais, aujourd'hui, reconnaissons-le avec un extrême regret, la corruption a pénétré dans tous les rangs, les âmes vénales se multiplient d'une manière effrayante, l'amour de l'argent étouffe tous sentiments d'honneur, et les cris les plus généreux et les plus légitimes de la conscience, chez des hommes que nous avons crus dignes de toute notre confiance, et notre respect. A cette vue, que ne devons-nous pas craindre, et surtout, lorsqu'il est si bien démontré par l'expérience, comme l'assure un philosophe païen, Platon : " qu'un état fondé sur la fraude, et gouverné par des hommes qui foulent aux pieds la justice, n'a plus aucun moyen de salut."

Les habitants.—Mais, Monsieur le curé, c'est effrayant, ce que vous nous dites-là ;

M. le Curé.—Ajoutez maintenant à l'odieux qui s'attache à ce trafic, le ridicule qui l'accompagne quelquefois. Un marchand nous raconta qu'un jour, un journalier de sa paroisse

était venu le trouver tout joyeux, et l'avait prié de lui livrer des effets pour ving piastres, argent comptant. Surpris, dit-il, de voir ce pauvre journalier si riche tout-à-coup, je lui demandai où il avait pris tant d'argent ? Ah ! Ah ! Monsieur, quand on est fin, on fait des bons coups, et j'en ai fait un hier, dont je me souviendrai longtemps. Vous savez que j'ai toujours été conservateur, cependant ce parti ne m'a jamais donné un sou, il s'est contenté de faire l'aumône, de temps à autre, à ma femme et à mes enfants ; je me suis dit : cette année, je serai plus futé, si le candidat veut me payer grassement, je me livre à lui, corps et âme. Qui fut dit fut fait ; je vais trouver M. B. . . . chaud partisan de M. P. . . . et je lui dit que j'étais en vente, et que j'entraînais trois voteurs à ma suite, s'il voulait donner cinq piastres par tête. Aussitôt, ce brave homme tire quatre billets de cinq piastres, me les présente en souriant, et me disant : " Allez, mon ami, et faites bonne chasse ! " Comme je n'ai pu gagner personne, j'ai tout gardé pour moi ; voilà comment je suis devenu riche tout-à-coup. Quand j'aperçus ces prétendus billets de banque, je partis d'un gros éclat de rire : car, imaginez-vous que ce n'était rien de plus que des affiches arrachées à des bouteilles de brandy. Quel désappointement pour notre pauvre dupe, quand il eut connu la vérité ! Comme il se tordait les mains de désespoir : " Le tour n'était pas honnête ; mais, il était bien fait, pour le nigaud qui avait couru après. On dit que dans la même élection, deux à trois cents voteurs se vendirent pour la même mon-

naie. Réellement, ces malheureux ne valaient pas plus qu'ils avaient reçu. Ce serait un grand bienfait, si tous les candidats payaient avec cette monnaie, puisque ça serait le moyen de dissiller les yeux à tant d'aveugles volontaires.

Les habitants.—Mais, Monsieur le curé, est-il vrai qu'il y a des Evêques qui ont défendu aux confesseurs de donner l'absolution à ceux qui, après avoir reçu de cet argent maudit, veulent le garder par devers eux.

M. le Curé.—Oui, sans doute, et en le faisant, ils ont agi d'après les enseignements du concile provincial, qui s'élève fortement contre la corruption électorale, et qui la menace des plus grandes peines.

Les habitants.—Mais, comment se fait-il donc que des gens qui se vendent à toutes les élections, et qui ne restituent jamais, ne manquent jamais de faire leurs pâques.

M. le Curé.—Judas avant de livrer son divin maître, a aussi communiqué, et soyez certains que cet infâme a plus d'imitateurs qu'on ne croit.

Les habitants.—D'après ce que vous venez de dire, les acheteurs et les vendeurs de votes sont donc des hommes sans consciences, en qui on ne doit reposer aucune confiance ?

M. le Curé.—Ce sont des misérables, qu'il faut traiter avec le plus souverain mépris. Et tous les gens respectables devraient imiter la conduite d'un curé, dont voici le fait : Un candidat se présente chez ce curé, avec la politesse la plus exquise ; mais s'apercevant que son hôte avait une figure de glace, il crut le ramener à de meilleurs sentiments, en lui offrant une

somme assez considérable, pour l'ornementation de son église. A cet offre, le curé devient tout courroucé, et dit à son visiteur : Misérable, vous ne méritez pas d'entrer dans une maison respectable, passez la porte. Quoi ! après avoir acheté la conscience de quelques-uns de mes habitants, vous avez l'audace de venir tenter le pasteur ! Que votre argent périsse avec vous ! Et n'osez jamais vous présenter devant moi. ” Ce pauvre candidat ne s'en fit pas davantage, et je vous assure qu'il partit l'oreille basse.

Et pour comble d'infortune, la menace du curé lui porta malheur ; et il fut défait par une écrasante majorité. Ce misérable est devenu aujourd'hui un mangeur de prêtres, et il met toute sa joie à susciter des procès contre eux. Je connais intimement les acteurs de cette scène, et je pourrais vous donner bien d'autres détails qui nous ferait pouffer de rire. Mais, passons à la morale de tout cela :

On proclame bien haut que vous êtes *des libres et indépendants électeurs* ; montrez-vous toujours tels. Donnez toujours votre voix, car c'est un devoir, excepté, si parmi ceux qui sollicitent vos suffrages, il n'y en a pas de dignes de votre confiance. Votez pour des hommes dont l'honnêteté vous est bien connue ; s'il vous est impossible de faire un choix judicieux, parceque ceux qui veulent être élus, vous sont inconnus, ne craignez pas d'aller consulter votre curé, Lui n'attend pas de faveur, et connaît la plupart des hommes de son pays, et il vous fera faire un choix que vous n'aurez pas lieu de

regretter. Aujourd'hui, dans bon nombre de nos paroisses, les personnes les plus instruites agissent souvent par intérêt, et très souvent ils vous donneront de mauvais conseils.

Les habitants.—Mais, monsieur, on dit que les prêtres ne doivent pas se mêler d'élection.

M. le Curé.—On dit bien d'autres choses, qui n'ont pas l'ombre du bon sens. Sans doute que le prêtre n'ira pas faire le coup de poing, dans les assemblées électorales, il ne se fera pas cabaleur, etc., mais, est-ce qu'il est pas libre d'avoir une opinion, et souvent cette opinion n'est-elle pas la plus éclairée de la paroisse, et surtout la plus désintéressée. Soyez certains que ceux qui veulent reléguer le prêtre dans la sacristie, ne sont pas vos amis, et ce sont de mauvais chrétiens qui tiennent plus à la bourse qu'aux devoirs de la conscience.

Les habitants.—Monsieur le curé, nous nous montrerons toujours des *libres et indépendants électeurs*, et quand nous aurons besoin de lumières, nous saurons où aller allumer notre lampe.

NÉCROLOGIES.

La paroisse de St. Roch de Québec vient de perdre un de ses plus dignes citoyens, dans la personne de M. Antoine Légaré, instituteur, décédé, hier, à l'âge de 72 ans et 5 mois, après une maladie de quelques semaines, supportée avec toute la résignation d'un véritable chrétien.

M. Ant. Légaré, né à St. Roch, en octobre 1800, d'une de ces familles où toutes les vertues sont héréditaires.

ditaires, entra de bonne heure au séminaire de Québec, et termina ses études en 1821. Bien que ses talents et les succès qu'il avait remportés pendant ses études eussent pu lui assurer une existence brillante dans une profession libérale, il préféra, cependant, embrasser l'humble carrière de l'enseignement qui offrait à son zèle, à sa piété et à son dévouement un champ vaste où il pourrait faire le bien à ses jeunes concitoyens. Il fonda donc, en mai 1822, la première école qu'il y ait eu à Saint-Roch, école qu'il dirigeait encore, il y a un mois, au moment où la maladie qu'il l'a enlevé est venue le frapper.

Comme instituteur, M. Légaré a été un modèle de dévouement, d'abnégation et de persévérance ; comme citoyen, il a toujours été au premier rang chaque fois qu'il s'est agi d'une bonne œuvre, de la création d'un édifice destiné au culte ou à l'éducation et l'on se rappelle la part active qu'il a prise à la construction de la belle église des congréganistes dont il a toujours été un des membres les plus exacts et les plus exemplaires.

Membre fondateur de la première association d'instituteurs, l'un des premiers membres du bureau des examinateurs, il a constamment travaillé à l'avancement de ses confrères, qui le vénéraient comme leur doyen et leur modèle. Ses confrères ont eu le bonheur de pouvoir célébrer, en juin dernier, le 50^e anniversaire de son entrée dans l'enseignement par un banquet et une soirée littéraire et musicale à laquelle assistaient un grand nombre de membres du clergé et une société d'élite.

M. Légaré a enseigné les premiers éléments de la religion et des sciences à plus de quatre mille enfants qui ont toujours conservé pour leur digne instituteur des sentiments de profonde gratitude et d'estime sincère.

D'une piété sincère, d'une grande aménité de

caractère, d'une charité qui l'a fait distribuer aux pauvres et aux orphelins tout ce qu'il avait, il ne laisse aucune fortune, mais il est allé plein de mérite devant le rénumérateur de toutes les bonnes œuvres, et il emporte l'estime et les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

M. le curé de Saint-Roch, en recommandant, comme dangereusement malade, M. Légaré aux prières dimanche dernier, a fait, en peu de mots, l'éloge de ce digne paroissien qui l'a si puissamment secondé dans toutes les œuvres pieuses qui ont surgi dans Saint-Roch, depuis 50 ans.

Le défunt était l'oncle des révds MM. Légaré, du Séminaire de Québec.

L'inhumation aura lieu, Saint-Roch, lundi matin, à 9 heures.

R. I. P.

Nous apprenons avec un vif chagrin la mort du major F. C. David Gagné, avocat, capitaine adjudant du bataillon de Québec, arrivée à Fort Garry le 3 Mars. Il a succombé presque soudainement à une maladie de cœur. M. Gagné était dans toute la vigueur de l'âge et il n'avait pas encore trente ans, la mort l'a frappé au début de sa carrière. Les nombreux amis de M. Gagné se rappelleront longtemps les belles et nobles qualités de son cœur, l'originalité et la vivacité de son esprit.

Nous avons le vif chagrin d'annoncer la mort du Révd. M. Charles Honoré Laverdière, arrivée le 11 du présent, au Séminaire de Québec. Nous nous ferons un devoir de donner une notice sur ce prêtre qui a tant de titres à la reconnaissance de ses concitoyens.

Monde religieux.

Nous avons le plaisir d'annoncer que Monseigneur l'Archevêque, ainsi que Mgr. Lafleche jouissent de la plus excellente santé, ainsi que tous ceux qui les accompagnent.

MGR. L'ARCHEVÊQUE A LOURDES.

On lit dans les *Annales de Notre-Dame de Lourdes* du 30 janvier, ce qui suit :

“ La sainte nuit de Noël a eu, en 1872, dans la de la Grotte, un caractère de solennité touchante dû à la présence de Mgr. Elzéar-Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec, au Canada, qui se dirigeait vers Rome. Le prélat célébra les Saints Mystères devant une assistance nombreuse. Voyageur lointain, à des milliers de lieues de sa patrie, il fit descendre sur l'autel le même Enfant-Dieu qu'en son église d'Amérique, et le donna à un peuple qu'il pouvait prendre pour le sien. Des deux côtés de la mer, c'était la France, c'était surtout l'Eglise catholique avec son admirable unité qui fait de la terre entière la famille unique d'une même mère, la Vierge de Bethléem. Pour l'Evêque et pour le peuple, se voyant pour la première fois, ne se trouvaient pas étrangers, cette rencontre rendit plus présents et plus doux les souvenirs des voyageurs de Bethléem : Marie, Joseph et l'Enfant-Dieu, les Bergers et les Mages. Monseigneur dans une grave allocution, exposa les abaissements et les grandeurs du Verbe fait chair, avec la science du théologien et la simplicité d'un saint.

“ Le soir, il daigna présider les cérémonies de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, dans la

modeste chapelle des Sœurs de l'Immaculée-Conception de la Grotte et édifier encore cette assemblée de sa pieuse parole.

Nous lisons dans le *Courrier de St. Hyacinthe* du 2 de Mars :

Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe a conféré, dimanche dernier, dans la chapelle du Séminaire de cette ville l'ordre Sacré de la Prêtrise à MM. René-Edouard Casgrain et Charles-François Bourque, tous deux de l'Archidiocèse de Québec.

On assure que deux hauts dignitaires de l'Eglise catholique, le cardinal Cullen et l'Archevêque Manning, vont être bientôt assermentés comme membres du Conseil Privé, en Irlande et en Angleterre respectivement. Si cette nouvelle est fondée, un tel acte de la part du gouvernement anglais, outre qu'il lui fera beaucoup d'honneur, sera de la plus grande importance. Ces nominations qui seront de justice, feront disparaître ce mépris ou cette défiance que les protestants anglais entretiennent encore contre les catholiques. Elles seront une proclamation solennelle de la liberté religieuse et politique, accordée jusqu'ici par toutes les nations, si ce n'est en Angleterre.

ETATS-UNIS.

La nouvelle Eglise Canadienne de Lawrence, Mass., est sous l'invocation de Ste. Anne. On achève de monter à son profit un grand bazar dont les effets sont estimés à \$2,500. L'heureux possesseur d'un certain billet pourra tirer, par exemple, une terre de 200 arpents en Canada. Nous espérons que ce bazar sera très-encouragé. Il durera du 21 au 26 avril. Les agents sont MM. Joseph Morache, Ambroise Gaudin et Charles Lacaillade.